

Demain,
quels modes d'accueil ?
pour les jeunes enfants ?

Propositions des acteurs
de l'économie Sociale
et Solidaire en Pays de la Loire



La presse en parle

12

Nantes

SOCIÉTÉ. Le mode d'accueil des jeunes enfants est au centre d'un débat proposé

La petite enfance

4 000 petits nantais naissent chaque année. C'est dire l'importance que la Ville doit accorder aux petits.

Tout le monde en convient. La politique en faveur de la petite enfance est un moteur essentiel du développement urbain. La Ville y est attentive. Elle veille notamment à la répartition des différents modes de garde dans les onze quartiers nantais et elle soutient les projets des multi-accueils municipaux et associatifs. Les actions entreprises dans ce cadre s'orientent autour de trois principes.

► **Un guichet unique**
Depuis un an, la Ville propose aux parents à la recherche d'un mode de garde petite enfance la possibilité de s'inscrire dans les multi-accueils municipaux et associatifs au titre d'une démarche unique. À partir du deuxième mois de grossesse, les familles peuvent désormais faire une demande de place unique auprès du Relais Accueil Petite Enfance en exerçant jusqu'à huit choix de multi-accueils : quatre multi-accueils municipaux et quatre multi-accueils associatifs. Ce guichet centralise les inscriptions en multi-accueil municipal ou associatif. Il tient aussi à jour la liste des assistantes maternelles disponibles et doit contri-

boer à leur professionnalisation par des temps de rencontres et d'échanges.

► **Des gardes adaptés**
On se sait, le mode de garde des enfants peut être un frein

pour accéder à un emploi ou à une formation professionnelle. Pour aider les réseaux de famille à affronter cette difficulté, certains multi-accueils ont aménagés leurs amplitudes horaires. C'est le cas aux multi-accueils Manufacture, Brin de Malice, Michéol, Chêne des Anglais. Par ailleurs, un dispositif particulier a été mis en place à destination des familles monoparentales depuis 2012 dans le quartier Nantes Nord-Estin, des conventions ont été signées pour aider les familles des enfants en situation de handicap ou en situation de fragilité.

► **Des lieux passéselles**
L'action municipale pour la réussite éducative suit deux axes depuis plusieurs années : dans le domaine de la santé avec des actions pour sensibiliser les parents aux bienfaits d'une nourriture adaptée et pour l'intégration à l'école avec les « lieux passéselles ».

Depuis la rentrée dernière, la Ville expérimente un programme appelé « Parier Bimbin » qui vise à améliorer l'acquisition des compétences langagières des enfants.

J.-G. PERRONNEAU

L'accueil des enfants reste une question primordiale. PHOTO: JACQUES BELLEFANT

PRATIQUE
Début ce jour soir à la Manufacture à 19 h 30.

ZOOM

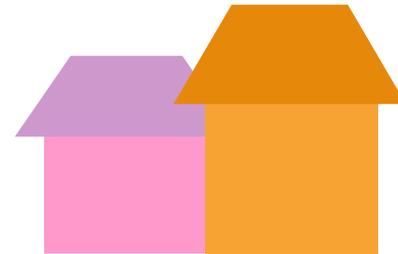
« 20 % des enfants en situation de pauvreté »
Débat. L'Union Régionale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux et les 300 associations d'économie sociale et solidaire qui elle réunit mettront chaque jour l'importance de la petite enfance dans une vie. C'est ce qui les a conduits à organiser un débat public ce jeudi à 19 h 30 à la salle de la Manufacture. Pour l'Union régionale, les questions d'accueil des jeunes enfants se posent aujourd'hui avec plus d'acuité : « La crise fragilise les familles et les enfants dont près de 20 % sont en situation de pauvreté. De plus en plus de familles sont en demande de modes d'accueil adaptés et de qualité. Et les places en accueil sont rares. » Ce débat débute autour d'Elise Charrier, présidente de l'Uropps, des candidates aux municipales, Valérie Demangeon, maire du Pellerin, co-présidente du groupe de travail Petite Enfance de l'Association des Maires de France, des professionnels et des familles.



Elise Charrier, présidente de l'Uropps, avec son équipe lors du débat sur la petite enfance.



Presse Océan – 29 janvier 2014



La presse en parle

ce soir, à 18 h 30 à la Manufacture, par l'Union régionale des organismes privés sanitaires et sociaux

un enjeu pour la ville



Plusieurs dispositifs sont offerts à Nantes pour aider les jeunes familles mais il manque encore des places. Photo: AFP

EN CHIFFRES

Accueil
2 673 enfants bénéficient d'un mode de garde collectif et régulier dans des multi-accueils municipaux et multi-accueils associatifs, des crèches et des micro-crèches privées.
2 972 enfants sont accueillis dans le cadre d'un mode de garde individuel par l'intermédiaire d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile. 521 enfants peuvent être accueillis à titre occasionnel dans des multi-accueils municipaux.

Équipements
64 établissements multi-accueils petite enfance (dont 25 municipaux), cinq micro-crèches, quatre Hélic Accueil Petite Enfance, huit accueils parents-enfants sont mis à disposition. La Ville qui soutient aussi des associations comme Habitat et Humaine qui a créé en septembre une micro-crèche de dix places dont trois pour des familles en réinsertion sociale.

Passerelles
178 enfants ont bénéficié en 2012 des lieux passerelles créés dans les quartiers d'habitat social pour passer en douceur de la petite enfance à l'école. Les actions passerelles ont permis à 968 enfants d'être accueillis en petite section. 154 familles ont participé à des activités artistiques. 117 parents ont été associés à des actions autour de la lecture.



Johanna Rolland, PS: « Places en plus »
La candidate du PS choisit « la ville facile » en « veillant à la répartition des différents modes de garde dans les onze quartiers canalisés », en soutenant « le développement des différents types d'accueils » et « en accompagnant les familles ».
Pour cela, Johanna Rolland veut « créer 400 nouvelles places de crèches, développer l'offre d'accueil en horaires adaptés et atypiques, soutenir les crèches d'entreprises et les initiatives de garde partagée ». Elle entend développer le gîte unique de la petite enfance « D'été, concubelle,

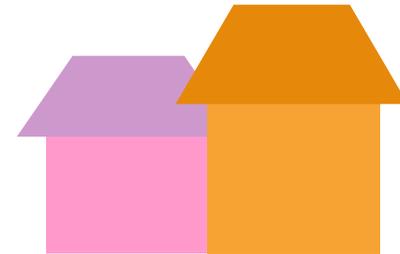
Peggie Chiron, EELV: « Éveil culturel »
Pour la candidate d'Europe Écologie Les Verts, « le priorisé est d'affirmer un droit à l'éveil pour les tout-petits » notamment par « la création de 500 places d'accueil des jeunes enfants d'ici 2020 en crèches ou structures collectives tout en préservant l'emploi des assistantes maternelles ».
Elle propose « l'ouverture de crèches intercommunales entre Nantes et les communes limitrophes, le lancement de projets d'éveil culturel et moteur innovants comme le *Jeudisme* ou le *Jeudance* ». Il faut aussi répondre aux besoins des parents en situation professionnelle précaire et privilégier la construction de pôles enfance ».

Sophie van Goethem, DVD: « Mutualiser »
La candidate prône la liberté de choix des familles. Elle souhaite « garantir le garde des enfants par l'instauration d'un « droit de garde opposable », mutualiser les places en crèche au niveau métropolitain, inciter l'organisation de crèches en horaires décalés, la création d'associations maternelles en horaires décalés et la création de crèches d'entreprises ».

Christian Bouchet, FN: « Sexisme 7 »
Le candidat du Front National regrette de ne pas avoir été convoqué au débat. Il se demande « si ce n'est pas une occurrence de « sexisme de mépris ou d'une attitude anti-démocratique ? »



Presse Océan – 29 janvier 2014



La presse en parle



Ouest France – 31 janvier 2014

